



Commune de

Saint-Christol

Ardèche

Le village - 07160 SAINT-CHRISTOL
Téléphone : 04 75 29 23 69
E-mail : mairie.st.christol@orange.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2023

Présent.e.s :

Karine BROSSE, Érika COULOMB, Nicolas FREYDIER, Christophe HUBAC, Guy MILLER, Jean-Luc GROUSSET et Anne-Sophie PETREL.

Excusé.e.s ou représenté.e.s :

Claire DESJARDINS ;
Michèle HUBAC donne pouvoir à Karine BROSSE ;
Danielle COULOMB donne pouvoir à Christophe HUBAC.

Le conseil municipal de Saint-Christol (Ardèche), légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 8 septembre 2023, dans la salle de la mairie à 20h.

1/ Désignation d'un secrétaire de séance : Christophe HUBAC.

2/ Approbation du PV du conseil municipal du 9 juin 2023 à l'unanimité.

3/ Délibérations

➤ Approbation du rapport de la CLECT du 27/03/2023

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Après délibération, le rapport est approuvé à l'unanimité.

➤ Désignation d'un délégué suppléant au sein de la CLECT

Pour rappel, le délégué titulaire est Danielle COULOMB.

Après délibération, Christophe HUBAC est désigné suppléant à l'unanimité.

➤ Demande de subvention de l'ACCA de Saint-Christol

La fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche propose aux Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) d'opter pour l'équarrissage comme solution de traitement des sous-produits de la chasse, par le biais de l'opération « équarrissage tout en un ». A ce titre, l'ACCA de Saint-Christol demande une subvention exceptionnelle afin de pouvoir acquérir un bac d'équarrissage sur la commune. Le conseil municipal propose une subvention de 250 €.

Après délibération, la demande de subvention est approuvée à la majorité.

(Abstention : 1 / Pour : 8)

➤ Budget : Passage à la M57 au 01/01/2024

La mise à jour du référentiel M57 est réalisée pour permettre l'intégration des spécificités liées aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ainsi qu'au périmètre d'amortissement des immobilisations et de neutralisation pour les SDIS.
Après délibération, la demande est approuvée à l'unanimité.

3/ Non soumis à délibération

➤ Point travaux

- La sécurisation de la route des Pizes a été effectuée par la réalisation d'un mur de soutènement.
- Les peintures des menuiseries de la mairie ; ainsi que les passes de toit du logement communal de Lauche seront effectuées cet automne.
- L'entretien de la voirie communale est en cours de réalisation (débroussaillage, goudronnage...).
- Des palissades sont à l'étude pour la mise en conformité des cimetières communaux.

➤ Point logement et gîtes communaux

- M. CHAUVILLIER souhaite prolonger son bail pour la location du logement communal jusqu'au printemps 2024.

➤ Questions diverses

- L'opération « brioches » de l'Adapéi aura lieu cette année du 9 au 15 octobre 2023.
- L'inauguration de la mairie est programmée pour le printemps 2024.

La séance est levée à 21h45.

Le prochain conseil municipal est prévu le vendredi 27 octobre 2023 à 20h.

Le Maire,
Nicolas FREYDIER



Le Secrétaire de séance,
Christophe HUBAC

